

29) 45) Prise en compte au BUDGET 1965.

Le Maire demande la prise en compte au budget 1965 :

a) d'une subvention du Ministère de l'Agriculture pour travaux d'électrification.

- en Recettes : au chapitre 10.599-Ter
  - et en Dépenses : au chap. 29 "Dotation des Services Autonomes "
- d'une somme de 4.000.000. de frs.CFA.

b) d'un emprunt provenant de la Caisse des Dépôts & Consignations :

	<u>frs.CFA.</u>
- en Recettes : au chap. 1664-6 - pour acquisition du terrain DELISLE	1.000.000.
- en Dépenses : au chap. 210 "Acquisitions de terrain .....	1.000.000.

Aadopté à l'unanimité.

gema  
= > mention.

.../.

Approuvé  
 le 8 Avril 1965  
 P. Le Trefel absent, en un.  
 Le Secrétaire Général  
 M. J. Cluchans

Approuvé  
 St. Dev  
 le Maire  
 P. Le Trefel  
 Sec. Sec  
 Général  
 Signé:  
 Cluchans